

## Transilien : 240 000 demandes de dédommagement après les grèves de mai-juin



. La grève avait fortement touché le trafic. LP / Olivier Corsan

**24** 0 000 clients de la SNCF en Ile de France ont formulé une demande de dédommagement suite aux mouvements sociaux et aux inondations de mai et juin, qui ont très fortement perturbé le trafic sur le réseau Transilien. Au début de l'été, la SNCF avait annoncé le remboursement de 20€ à ses abonnés Navigo utilisant les lignes B, C, D, E, H, P, R et U qui en feraient la demande d'ici au 30 septembre 2016.

Le Stif avait alors estimé qu'un million de voyageurs étaient potentiellement concernés et la SNCF avait pour ces remboursements débloqué 15 millions d'euros. Elle n'aura finalement que six millions d'euros à déboursier. 30% des demandes de remboursement ont été faites au titre des inondations, le reste en raison des grèves. Marc Pélissier, président de la Fnaut (Fédération des usagers) Ile de France souhaite que ce dispositif inédit soit systématisé et demande à la SNCF de définir des critères de remboursement qui soient moins restrictifs.

leparisien.fr

G.P